

Zeitschrift: Annuaire suisse de science politique = Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft
Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft
Band: 8 (1968)

Artikel: La science politique en Suisse : situation et perspectives
Autor: Ruffieux, Roland
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SCIENCE POLITIQUE EN SUISSE : SITUATION ET PERSPECTIVES

par

ROLAND RUFFIEUX

Professeur aux Universités de Lausanne et Fribourg

Dans un pays où le citoyen, loin d'être contre les pouvoirs comme Alain le recommandait aux Français, en détient une large part, la science qui traite de la nature de l'autorité, de ses modes d'exercice les plus divers aurait dû être constamment à l'honneur. Dans la réalité suisse, il existe bien un certain parallélisme entre le progrès de la science politique et l'extension de la démocratie jusqu'aux formes propres à notre génie national. Mais d'autres facteurs, d'origine socio-culturelle, ont également agi aux dépens de la première. Il en est résulté un état de sous-développement de la science politique dans notre pays, qui, tout en se corrigeant depuis quelques années, est encore loin d'avoir disparu. On accepte difficilement qu'une science dont la position académique n'est pas l'égale des grandes disciplines classiques puisse être de quelque utilité dans la vie publique¹. La présente étude a pour but d'analyser cette crise, d'en éclairer surtout certains aspects en rapport avec les autres articles qui forment le thème de cet annuaire.

La politique comme art appliqué

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la science politique n'existe pas en tant que telle dans notre pays. En effet, considérée comme un art et même comme une technique, la politique s'apprend; elle ne s'enseigne guère. L'apprentissage varie selon les régimes politiques en vigueur dans l'ancienne Confédération, voire suivant les cantons². Dans les démocraties pures, il se fait sur la place publique et les voyageurs étrangers n'ont pas manqué de s'en étonner: ainsi les bergers des Waldstaetten lisaient l'histoire antique dans leurs montagnes avant de trancher sur l'agora les plus graves problèmes de la chose publique. Dans les régimes patriciens, l'attribution des charges publiques reposait sur des procédures électorales extrêmement compliquées, tel le « sort aveugle » à Fribourg destiné à limiter l'influence de certaines familles trop nombreuses. Berne, de son côté, préparait sa classe politique dans

¹ R. R[EICH], « Die politische Wissenschaft — ein unerwünschter Helfer? » *Neue Zürcher Zeitung* 1968, 202.

² Pour cette typologie, voir W. MARTIN, *Histoire de la Suisse*, Lausanne 1959 (nouvelle édition), p. 144-156.

l'Etat extérieur, sorte de « gouvernement fantôme » où les jeunes privilégiés exerçaient leurs talents sur un simulacre d'institutions. Quant aux oligarchies corporatives, elles menaient l'éducation politique des élites en rapport étroit avec leur formation commerciale: l'Institut politique, fondé en 1807, à Zurich, en donne la preuve.

Sous l'Ancien Régime, la science politique est donc moins un objet d'enseignement théorique, une branche de culture générale qu'une technique apprise au contact direct des faits. Si cette situation découle des structures fédératives du pays, elle s'explique également par la situation de l'enseignement supérieur. Dans les cantons protestants comme dans les Etats catholiques, les hautes écoles ne se développèrent vraiment que dans le domaine de la théologie, du droit et accessoirement des belles-lettres sous l'œil méfiant de l'autorité: tels furent les académies et collèges. A Bâle — seule ville suisse à posséder alors une université —, Zurich, Berne, Lausanne et Neuchâtel, mais également à Lucerne et Fribourg, on considérait que les théologiens étaient aussi habiles à exercer le ministère des âmes et la formation des esprits qu'à fonder le respect de cette autorité que les juristes s'appliquaient à faire respecter.

Il fallut l'essor des sciences et le cosmopolitisme littéraire pour bouleverser cette hiérarchie qui était, dans toute l'Europe, la base de la politologie classique, selon l'expression de Marcel Prélot¹. Sous l'effet de la « philosophie des lumières », on entra dans une phase de rationalisme et de laïcisation que l'impact de la Révolution française allait faire triompher dans les institutions. Quand les pionniers de l'Helvétique projetèrent de créer un établissement central pour mettre les sciences au service de l'idée nationale, ils le présentèrent comme une haute école à la fois polytechnique, « liturgique » et politique, puisqu'elle devait promouvoir le bien commun et former les cadres du pays². On parviendrait ainsi à faire du peuple suisse une véritable nationalité.

Durant la première moitié du XIX^e siècle, le destin de la science politique est étroitement lié aux péripéties de la grande lutte entre fédéralistes et centralisateurs. Les premiers l'emportent provisoirement entre 1815 et 1830 et l'œuvre maîtresse de Charles-Louis de Haller, *Restauration de la science politique*, montre bien que les oligarchies revenues cherchaient à imposer un ancien régime à peine modifié, où le pouvoir reposerait comme avant 1798 sur la légitimité de l'autorité. Au cours des années 1820, le mouvement libéral commença à renouer ouvertement avec l'idéal de l'Helvétique. Dans sa préface à la seconde partie de sa *Logique* (1829), Ignaz-Paul-Vital Troxler déplorait le retard de la Suisse en matière universitaire qui obligeait les élites suisses à acquérir leurs connaissances soit en France soit en Alle-

¹ Dans son essai sur *La science politique*, Paris 1961, si utile pour cerner l'évolution historique de cette branche de la connaissance.

² Voir à ce propos le message de Laharpe au Directoire (18 novembre 1798) avec les notes de Stapfer dans J. STRICKLER, *Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik*, III (1798-1799), Bern 1889, p. 604-605.

magne. Victorieuse dès 1830, la Régénération marqua plus nettement encore cette volonté de récupérer les valeurs scientifiques pour les mettre au service d'une société et d'un gouvernement vraiment nationaux.

Un premier pas décisif fut accompli sous l'impulsion de la révolution industrielle et des problèmes que le développement des échanges commerciaux posaient à la Suisse: l'effort porta d'abord sur l'enseignement technique. Bientôt le lien entre dynamisme économique et réceptivité au libéralisme tant politique qu'intellectuel fut reconnu dans toute son importance. C'est dans les cantons où l'industrialisation allait de pair avec l'extension de la démocratie que l'on trouva les plus chauds partisans d'une rénovation de l'instruction; dans les régions demeurées exclusivement agricoles, le besoin paraissait moins urgent. Dès lors, un rapport de plus en plus étroit s'établit entre la nécessité de reviser le Pacte de 1815 et la volonté de moderniser l'enseignement supérieur¹. On vit resurgir l'idée d'une université fédérale mais les résistances qu'elle suscita servirent finalement à faire passer les académies au rang d'université: Zurich et Berne avant 1848; Lausanne, Genève et Fribourg dans la seconde moitié du siècle; Neuchâtel un peu plus tardivement. La mystique du progrès, qui animait alors le radicalisme vainqueur, constitua un adjuvant remarquable.

La politologie supplantée par la science juridique

En 1898, Treitschke croyait pouvoir tirer de l'histoire de l'université en Suisse la preuve qu'une démocratie ne saurait vraiment encourager la science et les arts². L'échec de l'université fédérale paraissait lui donner raison, de même que la prédominance en Suisse du type de la *kleindeutsche Universität* créée dans un contexte monarchique³. Il en résultait une situation contradictoire que Dietrich Schindler a bien décrite: bien que la Suisse moderne ait acquis une réelle originalité en ce qui touche la réflexion sur l'Etat et plus encore les institutions, notre pays n'avait pas une école de droit public comparable à celle des pays voisins. Le cas le plus illustre au XIX^e siècle, celui de Johann-Kaspar Bluntschli, confirmait la règle puisque sa doctrine et son activité ne se concevaient pas en dehors de la science allemande⁴.

Dès lors, la politologie qui, en Suisse comme ailleurs, se manifestait surtout sous les espèces de la science de l'Etat — le droit public — se trouvait dans une redoutable situation de dépendance vis-à-vis de l'Allemagne pour la Suisse alémanique, de la France pour la Suisse romande. On peut le

¹ Je résume ici les vues de mon étude, « Le problème de l'Université nationale et la fondation de l'Ecole polytechnique fédérale », *Cahiers d'histoire mondiale*, 1967 (X), 4, p. 722-762.

² *Politik*, II, p. 262.

³ U. IM HOF, « Die Probleme der schweizerischen Hochschulen in historischer Sicht », *Schweizerische Hochschulzeitung*, 1966 (XXX), 6, p. 259-271.

⁴ « Zur Lage der Staatslehre und der politischen Wissenschaft in der Schweiz », *Der Staat, Zeitschrift für Staatslehre, öffentliches Recht und Verfassungsgeschichte*, 1964 (III), 1, p. 85-86.

mesurer par un exemple d'importance secondaire mais profondément significatif: lorsque Carl Hilty entreprit de donner à la jeunesse helvétique ses «leçons sur la Confédération suisse», il aborda incidemment la question des partis. Distinguant les grandes tendances, il compara celle qu'il appelle fédérale-nationale (en fait c'était le parti radical alors hégémonique) aux nationaux-libéraux de l'Empire allemand. Les formations de ce type lui paraissaient seules capables de la durée qui consolide une unité nationale encore fragile ¹.

Ainsi la frontière des langues était plus importante pour la science de l'Etat — comme pour bien d'autres branches de l'enseignement universitaire — que les limites politiques. Il en résulta l'application erronée à la Suisse de concepts et de théories qui ne correspondaient pas aux réalités nationales. Le clivage était renforcé par les liens unissant les savants des deux principales parties de la Suisse à leurs collègues étrangers, qu'il s'agisse des associations, des échanges ou des publications. Cette dépendance, très forte avant 1914, est allée en diminuant par la suite en raison des guerres et des catastrophes politiques. Mais la coupure entre les deux parties du pays a laissé des traces profondes encore perceptibles à l'heure actuelle, comme on le verra plus loin.

A ce paradoxe, il faut en ajouter un autre qui en est le corollaire et que D. Schindler a également souligné avec raison: la politologie suisse n'a pratiquement pas noué de liens avec les écoles anglo-saxonne et scandinave, bien que les Etats de cette zone aient des institutions présentant beaucoup plus d'analogie avec les nôtres que celles d'Allemagne et de France ². Prenons l'exemple précis du référendum. Dans ce domaine, l'étude pionnière est certes le fait d'un Suisse, mais engagé dans la politique plus que dans la science: Theodor Curti ³. Puis sont venus un Belge ⁴, un Anglais illustre ⁵ et un Suédois ⁶, pour ne retenir que les approches inspirées par la science politique. Pendant ce temps, les Suisses multipliaient les études strictement juridiques. Sur bien d'autres sujets, on trouverait confirmation de la thèse que ce sont des étrangers qui ont attiré notre attention sur les particularités du système politique helvétique ⁷.

Il ne faudrait pas en déduire que les savants suisses se soient désintéressés des mécanismes de la vie politique de leur pays. Le droit public suisse lui-même a réagi contre l'erreur d'optique dénoncé plus haut. Une première

¹ *Vorlesungen über die Politik der Eidgenossenschaft*, Bern 1875, pp. 295-296.

² *Op. cit.*, p. 87-88.

³ Voir son article « Referendum und Initiative » dans *Handwörterbuch der schweizerischen Volkswirtschaft*, hrsg. von N. Reichesberg, Bern (1908), III, 1, p. 438-456 qui résume l'essentiel de sa pensée.

⁴ S. DEPLOIGE, *Le référendum en Suisse*, Bruxelles, 1892.

⁵ J. BRYCE, *Les démocraties modernes*, Paris 1924. T. I, p. 420-459.

⁶ Il s'agit de l'ouvrage connu d'E. Hagståd.

⁷ On peut citer les travaux d'A. Siegfried sur le caractère « administratif » de notre démocratie, de J. Meynaud sur les groupes de pression et de C. Hughes sur le parlementarisme.

réaction se place au tournant du xx^e siècle avec Walther Burckhardt, Fritz Fleiner, Zaccaria Giacometti qui ont repris contact avec les réalités. La deuxième génération comprend Dietrich Schindler (sen.), Hans Huber, Maurice Battelli et Marcel Bridel. Puis sont venus Max Imboden, Werner Kägi et Richard Bäuml. Enfin, Dietrich Schindler (jun.), Jean-François Aubert et Christian Dominicé. A travers ces générations successives, le droit public suisse regagne progressivement son autonomie, abordant de plus en plus librement les problèmes qu'il partage avec la science politique.

La même démonstration pourrait être faite pour d'autres disciplines utiles à l'approche politologique. L'émancipation de l'histoire en Suisse s'est également achevée vis-à-vis de l'étranger entre les deux guerres mondiales. Il en va de même pour la géographie dont le caractère de science humaine a été affirmé tardivement, surtout sous l'influence de la France¹. Le retard est particulièrement évident pour la sociologie. Son essor récent en Suisse, la place encore réduite qu'elle occupe dans l'enseignement universitaire sont en rapport direct avec l'avance que le monde anglo-saxon avait pris dans ce domaine. On pourrait même prétendre que la vigueur de la nouvelle école suisse de sociologie s'explique, comme dans beaucoup de pays européens, par une « conversion » profonde aux méthodes d'outre-Atlantique². Cette renaissance n'est pas sans analogie avec celle de la politologie que nous allons analyser maintenant dans le détail.

Vers une nouvelle politologie : le rôle de l'Association suisse de science politique

La date significative pour cette naissance — ou plus exactement cette renaissance — est 1959. Cette année-là fut fondée à Genève l'Association suisse de science politique. L'initiative en revint à des milieux romands mais leur intention était de gagner également la Suisse alémanique à leurs vues, ce qui s'opéra progressivement. Dans le cadre de l'Association internationale de science politique, fondée au lendemain de la guerre par l'Unesco, la nouvelle société savante entendait encourager et développer l'enseignement et l'étude de la science politique en Suisse par les moyens les plus divers³. Sans minimiser le rôle de l'enseignement universitaire sur lequel nous reviendrons plus loin, il est permis d'affirmer que l'Association a exercé une influence déterminante sur l'essor de la science politique en Suisse depuis dix ans. En effet, au cours des années 1960, ses progrès et la vulgarisation de la politologie ont évolué en étroite dépendance, les obstacles rencontrés par celle-ci à tous les niveaux reflétant assez fidèlement l'audience relativement limitée — soyons humbles! — de celle-là. Les 42 membres fondateurs de l'ASSP n'entendaient pas créer une académie mais plutôt une société, au

¹ J. L. PIVETEAU: e.a.: *La recherche géographique en Suisse*, Paris 1966.

² M. BASSAND, « La sociologie en Suisse, Etat et orientation de l'enseignement et de la recherche », *Information sur les sciences sociales*, Paris 1965 (IV), 2, p. 86-110.

³ Art. 4 des statuts reproduits dans l'*Annuaire* de 1961 (I), p. 78-83.

sens suisse du terme, c'est-à-dire le regroupement autour d'un noyau de spécialistes d'une large cohorte d'amateurs éclairés, provenant des milieux les plus divers. Aussi les effectifs ont-ils crû de façon régulière: comtant déjà 103 membres à la fin de 1961, l'ASSP a atteint en 1968 le chiffre de 349 adhérents, partagés par moitié entre la Suisse romande et la Suisse alémanique et dans la même proportion entre les « scientifiques » et les « praticiens ».

Le caractère helvétique de la société s'est également manifesté dans ses activités. Chaque année, il y a eu une assemblée générale administrative avec les rapports idoines. Mais la science n'a pas été oubliée si l'on en juge par la liste des tables rondes, des conférences et des discussions de groupes accompagnant les assises annuelles. La voici:

- 1959 (Genève): Situation de la science politique dans le monde (J. Meyraud).
1959 (Lausanne): La décision politique (J. Meynaud, L. Féraud, M. Inagaki),
1960 (Berne): Intérêts économiques et pouvoir politique en Suisse (J. Freynond, R. Briner, S. de Coulon, H. Deschenaux, L. Guisan, W. Kägi);
Wirtschaftliche und politische Macht in der Schweiz (E. Gruner).
1961 (Fribourg): Die Stellung der Experten in der Demokratie (W. Kägi);
L'étude des relations internationales à l'heure actuelle (S. Hoffmann).
1962 (Zurich): Die geschichtsbildenden Kräfte des 19. und 20. Jahrhunderts (J. R. von Salis);
La sociologie politique (L. Nagy);
L'étude du processus de décision (R. Ruffieux);
L'histoire des doctrines politiques (E. Kux).
1963 (Neuchâtel): Les partis politiques en Suisse (M. Erard, E. Gruner);
La question financière dans les rapports entre l'exécutif et le législatif sur le plan fédéral (F. Bridel, W. von Kaenel);
Souveraineté nationale et organisation supranationale (A. Weitnauer).
1964 (Berne): La jeunesse et la vie politique (J. Ziegler);
Fédéralisme et décentralisation (M. Bridel, A. Moser).
1965 (Lausanne): Le contrôle parlementaire en Suisse (L. Guisan, P. Cordey, K. Eichenberger, P. Graber, W. Geiger, W. Hofer).
1966 (Bâle): Les incidences politiques du plurilinguisme en Suisse (A. Müller, H. Lüthy, R. Ruffieux, G. Casaulta, F. Boschetti).
1967 (Bienne): Le Conseil fédéral (C. Dominicé, K. Eichenberger);
Le gouvernement de tous les partis (L. Schürmann, P. Béguin, P. Schaffroth).
1968 (Lucerne): Les partis politiques en Suisse (D. Sidjanski, R. Reich, E. Gruner, F.J. Kurmann, R. Suter, R. Meylan, J.F. Aubert).

Quelques-uns des exposés faits lors de ces assises ont été publiés dans l'*Annuaire*, mais la plupart sont demeurés inédits, faute de moyens financiers. Il n'en reste pas moins que ces débats ont apporté à ceux qui les ont suivis une image concrète de la vie politique.

L'Association a également organisé deux colloques avec l'Institut belge de science politique. En 1962, une délégation de l'ASSP est venue à Bruxelles présenter la question linguistique en Suisse¹; en 1966, Bâle a accueilli un groupe de savants belges qui ont évoqué leurs problèmes nationaux avant de participer à l'assemblée générale. En 1966, également, dans le cadre d'un colloque organisé à Genève par l'Association internationale sur la situation de science politique en Europe, les problèmes suisses ont fait l'objet de deux rapports². Enfin l'Association a organisé le VI^e Congrès mondial de science politique à Genève en 1964, qui a vu M. Jacques Freymond accéder à la présidence de l'AISP pour une durée de trois ans.

La majeure partie de l'activité scientifique de l'Association s'est cependant concentrée dans la publication de son *Annuaire*. Lancé en 1961 au moment où l'on disposait de moyens extrêmement limités, il s'est développé de manière satisfaisante. La commission de rédaction a pratiqué en alternance deux formules: tantôt le volume de mélanges, tantôt le recueil thématique. Dans cette dernière catégorie, on peut retenir: Problèmes du fédéralisme (1964), Etude sur la politique étrangère suisse (1966), Le Conseil fédéral suisse (1967). De ce fait, la part faite aux problèmes théoriques a été limitée et l'actualité a trouvé sa place dans l'*Année politique suisse*, publication distincte patronnée par l'Association³. En revanche, depuis ses débuts et de façon régulière, l'*Annuaire* a contenu une bibliographie courante de la production suisse. Elle vise à fournir aux chercheurs et aux membres de l'Association une base documentaire et un outil de travail. Sous l'impulsion du comité de l'ASSP, des recherches sont en cours sur le référendum, avec l'aide du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Un projet, dirigé par le professeur M. Bridel, analyse la formation de l'opinion lors de la votation fédérale de 1956 sur l'aide à l'usine de saccharification du bois d'Ems⁴. L'autre, placé sous ma responsabilité, vise à dégager les caractères de la démocratie référendaire suisse dans l'entre-deux-guerres sur la base de quatre séries de votations relevant de domaines différents: les institutions (l'introduction de la représentation proportionnelle), la politique étrangère (l'entrée dans la SDN), la politique économique (le monopole du blé), la politique sociale (l'assurance vieillesse et survivants)⁵.

¹ La revue *Res Publica* a publié les exposés de H. Weilenmann, M. Pedrazzini, A. Meli et R. Ruffieux dans son numéro 3 de l'année 1962.

² Publiés sous le titre « Die Schweizerische Vereinigung für politische Wissenschaft und die Pflege der politischen Wissenschaft in der Schweiz » par R. RUFFIEUX et E. GRUNER dans *Politische Vierteljahresschrift*, 1966 (VII), 3, p. 483-493.

³ La livraison de 1966 a paru dans l'*Annuaire*: P. GILG et F.-L. REYMOND, « Année politique suisse 1965 = Schweizerische Politik im Jahre 1965 », p. 139-219. Celle des années suivantes (1966, 1967) est devenue une publication autonome assumée par le Centre de recherches sur l'histoire et la sociologie de la politique suisse, à Berne (voir infra).

⁴ Un premier état des travaux a paru sous le titre: « Etude sur un cas de référendum », *Annuaire de l'Association suisse de science politique*, 1963 (III), p. 50-55.

⁵ A ce propos, voir R. RUFFIEUX, « Esquisse d'une méthode d'analyse quantitative de la presse dans les campagnes référendaires en Suisse », dans *Mélanges offerts à Marcel Bridel*, Lausanne 1968 (sous presse).

L'Université en question

Ce titre d'un essai de G. Gusdorf, paru en 1962, a retrouvé une nouvelle actualité; il pourrait s'appliquer à l'étude qui reste à écrire sur l'attitude des hautes écoles suisses face aux sciences dites humaines, particulièrement à celles d'entre elles qui ont pris leur essor dans un passé récent ou dont l'évolution s'est accélérée. Les universités de notre pays, en majorité, se sont montrées réservées, sinon hostiles à la science politique. Le phénomène est reflété d'abord par la situation universitaire de la discipline.

L'avance de Lausanne et de Genève est indiscutable. Elle s'explique par des circonstances historiques qu'il convient de rappeler brièvement pour comprendre la situation actuelle. Tout au début du siècle, Lausanne a créé une Ecole des sciences sociales et politiques à qui l'enseignement de Pareto et de Walras donna une renommée européenne. En 1915, Genève suivit l'exemple avec sa Faculté des sciences économiques et sociales, à laquelle vint s'ajouter, douze ans plus tard, l'Institut universitaire de hautes études internationales, fondé par W. E. Rappard et P. Mantoux. Si ces institutions rencontrèrent certaines difficultés de la part des milieux traditionnels, elles les ont dues au caractère interfacultaire que leur programme revêtait et à la place importante que les sciences politiques s'y voyaient octroyer. Ces précédents expliquent que ce soit dans les mêmes villes qu'apparaissent en 1959 les premières chaires de science politique. Elles furent toutes deux confiées à Jean Meynaud qui, au titre de secrétaire général de l'Association internationale de science politique, avait joué au lendemain de la guerre un rôle pionnier dans la diffusion de cette discipline en Europe.

Environ dix ans plus tard, l'avantage initial subsiste pour les deux villes romandes. A l'Ecole des sciences sociales et politiques de Lausanne, une seconde chaire de science politique est venue s'ajouter à la première; l'enseignement de l'histoire des idées politiques s'est largement développé ainsi que celui d'autres branches indispensables pour compléter la science politique: sociologie, psychologie, histoire. L'Institut de science politique poursuit l'investigation de la vie politique vaudoise entreprise par J. Meynaud¹: une étude exhaustive des élections au Grand Conseil pour la période 1913-1966 est actuellement en cours sous ma direction. A Genève, la chaire de science politique a reçu l'appui d'un privat-docent et son titulaire, D. Sidjanski, poursuit diverses recherches². Quant à l'Institut universitaire de hautes études internationales, actuellement dirigé par J. Freymond, il est toujours l'unique institut post-grade poursuivant en Suisse à la fois de l'enseignement et de la recherche dans les sciences morales. Ses programmes de recherches se sont diversifiés allant de l'histoire de la Première Internationale aux études

¹ Son équipe avait publié un ouvrage sur la démocratie semi-directe en 1963 et un autre sur les partis politiques vaudois en 1965.

² Travaux sur la décision politique en Suisse (cas récents); groupes de pression et intégration dans le Marché commun et en Amérique latine; abstentionnisme à Genève (en collaboration avec L. Solari et R. Girod). Voir aussi cet *Annuaire*, p. 89-107.

stratégiques en passant par la diplomatie multilatérale, la jurisprudence de la Cour de La Haye et le droit du développement. Il dispose d'un personnel très nombreux, hautement spécialisé, et de nombreuses possibilités de publication. Selon un sondage récent, quelque 120 thèses et mémoires étaient en préparation à l'Institut.

Pour le reste de la Suisse, la situation n'a guère évolué depuis le début des années 1960. L'enquête lancée en 1965 par le comité de l'Association l'a bien souligné¹. Son objectif était de connaître non seulement le statut universitaire de la science politique proprement dite mais également l'enseignement et les recherches conduites dans les domaines voisins pour examiner dans quelle mesure existait une collaboration interdisciplinaire. Le domaine de la science politique fut établi en fonction de la liste type de l'Unesco et le questionnaire adressé à plusieurs catégories d'intéressés: les instituts devaient évoquer leurs publications et leurs recherches; les enseignants étaient priés de fournir des renseignements sur leurs cours, les travaux qu'ils dirigeaient et leurs projets personnels; les mêmes informations étaient demandées aux spécialistes travaillant hors de l'université. La liste d'envoi fut composée de manière très large: 223 questionnaires furent expédiés dont 108 en Suisse romande et 115 en Suisse alémanique.

L'Institut de science politique de Lausanne, qui s'était chargé de l'enquête, reçut 45 réponses, soit le taux assez faible de 20 %. L'ensemble des professeurs et des instituts de science politique ont fourni des informations. Les juristes ont ensuite donné la plus forte proportion de réponses, suivis des sociologues. Historiens, économistes, géographes et psychologues ne se sont pratiquement pas sentis concernés. L'information récoltée porte avant tout sur l'enseignement et les travaux pratiques, à un titre moindre sur les projets de recherches; en revanche, il n'a pas été possible de faire la lumière sur les moyens à disposition ni sur le nombre des étudiants dirigés.

Sans entrer dans le détail de la situation, telle qu'elle se présente pour les six autres établissements supérieurs de Suisse, disons qu'elle est fort diversifiée dans son sous-développement. A Bâle et à Zurich, c'est dans le cadre du droit public que les problèmes de science politique sont évoqués par K. Eichenberger, M. Imboden et D. Schindler. A Saint-Gall, la convergence est beaucoup plus forte avec la science économique, ce qui s'explique par le caractère même de cette haute école. A Neuchâtel, c'est l'Institut de sociologie dirigé par M. Erard qui s'occupe de sociologie politique. Quant à l'Université de Fribourg, elle imprime à la philosophie politique une forte impulsion à travers deux instituts spécialisés: l'Institut international des sciences sociales et politiques (A. F. Utz) avec des travaux de théorie politique et de bibliographie; l'Institut de l'Europe orientale (J. M. Bochenski) par ses recherches sur le marxisme. D'autre part, le point de vue politologique est

¹ Les résultats ont été publiés par mes soins dans l'*Annuaire suisse de science politique* de 1967 sous le titre: « La science politique en Suisse durant l'année 1966, Enseignement, recherches, travaux ».

également considéré dans l'enseignement de l'histoire contemporaine (R. Ruffieux): ainsi en est-il des études sur le catholicisme social.

C'est sous le signe de la sociologie historique ou de l'histoire sociale qu'il faut placer le seul institut de recherches qui, en Suisse, consacre l'essentiel de ses activités aux problèmes politiques de notre pays. Le *Forschungszentrum für Geschichte und Soziologie der schweizerischen Politik* à l'Université de Berne repose sur une formule originale. Elle s'explique à la fois par la personnalité de son directeur, E. Gruner, et par le domaine de recherches qu'il s'est attribué. Gruner est le seul politologue suisse à détenir un professorat de recherche du Fonds national; encore l'a-t-il obtenu sur la base de travaux d'histoire sociale, ce qui explique la double orientation de son centre. Celui-ci a été fondé en 1965 pour apporter des données scientifiques sur la vie politique suisse¹. Aussi ses dirigeants ont-ils placé à la base de leur démarche la constitution d'un fonds documentaire comprenant des extraits de presse, des écrits officiels et accessoirement des sources sur les groupes et les partis. Cette documentation tenue constamment à jour cherche à englober tous les aspects présents et passés de l'action politique.

Le premier produit de cette documentation est l'*Année politique suisse*, qui a renoué avec l'initiative malheureusement interrompue de C. Hilty et W. Burckhardt². Son ambition est d'analyser l'activité politique dans la Confédération et les cantons par référence aux principaux domaines d'intervention. La publication, bilingue, est dotée d'un appareil critique solide et complétée par des index qui en facilitent le maniement. Le centre élabore également d'autres monographies sur des problèmes d'actualité. L'histoire de la politique suisse, trop négligée pour la période suivant la naissance de l'Etat fédéral, constitue la seconde grande préoccupation du centre. Une première publication dans ce domaine a été le dictionnaire des parlementaires suisses de 1848 à 1920, complété par une étude statistique dégagant les facteurs socio-économiques les plus importants³. Doivent suivre une histoire du mouvement ouvrier en Suisse et une analyse des élections fédérales pour la seconde moitié du XIX^e siècle. La méthode de ces travaux est largement inspirée de celle du professeur Gruner dont les nombreuses publications relèvent, avec ceux de H. von Greyerz et de ses élèves, de ce qu'on pourrait appeler l'école de Berne.

Un champ de recherches partiellement en friche

Le Centre de Berne, l'Institut des hautes études de Genève, à un moindre titre l'Institut de science politique de Lausanne constituent les pôles de la

¹ Le Centre a présenté ses objectifs et ses activités par plusieurs publications, dont la plus récente est: P. GILG und E. GRUNER, « Die schweizerische Politik als Forschungsgegenstand », *Wirtschaftspolitische Mitteilungen*, 1968 (XXIV), 1, 13 p.

² Il s'agissait du *Politisches Jahrbuch der Schweiz*, publié de 1887 à 1917.

³ E. GRUNER und K. FREI, *Die schweizerische Bundesversammlung = L'Assemblée fédérale suisse 1848-1920*, Berne 1966, 2 volumes.

recherche politologique suisse. Mais si l'on tente d'embrasser l'ensemble du champ des investigations possibles, ce qui frappe c'est l'ampleur des zones arides autour des quelques oasis fertiles. Une statistique sommaire et forcément partielle en donnera l'idée. En totalisant les titres annoncés depuis huit ans — pour les années 1959-1966 — dans notre bibliographie annuelle, on arrive à quelque 2900 unités d'importance évidemment très variable. Comme elles se répartissent entre les six catégories de la bibliographie internationale, il est aisé de mesurer quantitativement la part des différents domaines, ce qui permet de faire quelques approximations sur le développement des études de science politique en Suisse.

La première rubrique intitulée *La science politique* contient 135 titres, soit un peu plus de 4 % du total. La plus grande partie d'entre eux sont des ouvrages de références dont la Suisse est bien pourvue, puisqu'elle possède plusieurs bibliographies spécialisées (histoire, statistique et économie politique, droit, publications officielles), ainsi que divers annuaires (statistique, droit international). En revanche, on est frappé par la rareté des études méthodologiques: quelques essais de J. Meynaud¹, une étude de D. Sidjanski², des articles d'E. Gruner³ et de moi-même⁴. Avec 382 titres, la *pensée politique* — deuxième catégorie de la bibliographie — est mieux représentée. Par des éditions de textes, par la réflexion sur quelques grands thèmes idéologiques ou éthiques, les Suisses apportent une contribution valable. Il faut signaler ici les essais de H. Lüthy⁵, G. M. Cottier⁶, P. Gilg⁷, R. Reich⁸, A. Künzli⁹, ainsi que l'article méthodologique de J.-P. Aguet¹⁰. Dans ce domaine, l'action des éditions Droz à Genève a largement contribué à asseoir la réputation de la Suisse à l'étranger: la publication des œuvres complètes de Pareto, menée avec compétence et dynamisme par G. Busino, en est une preuve parmi d'autres.

Troisième catégorie, les *institutions politiques et administratives* fournissent la production la plus abondante avec 762 titres (26 %). On y trouve des études sur la théorie de l'Etat, le droit public et le droit administratif. Entre

¹ Ainsi: *La science politique, fondements et perspectives*, Lausanne 1960; *Introduction à la science politique*, Paris 1959.

² *Dimensions européennes de la science politique*, Paris 1963.

³ Par exemple « Die Wissenschaft von der Politik », *Wirtschaftspolitische Mitteilungen*, 1964 (XX), 3.

⁴ Ainsi: « La science politique et la démocratie en Suisse », *Politische Rundschau*, 1961 (XL), 3/4, p. 87-104.

⁵ *Le passé présent, Combat d'idées de Calvin à Rousseau*, Monaco 1965.

⁶ *Du romantisme au marxisme*, Paris 1961.

⁷ *Die Erneuerung des demokratischen Denkens im Wilhelminischen Deutschland*, Wiesbaden, 1965.

⁸ Outre ses nombreux articles qui, publiés dans la *Neue Zürcher Zeitung*, ont beaucoup contribué à faire avancer la cause de la science politique en Suisse alémanique, signalons son édition de la Festschrift H. Barth: *Humanität und politische Verantwortung*, Zürich 1964.

⁹ *Das entfremdete Paradies, Der Kommunismus auf dem Wege zur Wirklichkeit*, Wien/Zürich 1963.

¹⁰ *Histoire des doctrines politiques, Essai de définition*, Lausanne 1964.

1959 et 1966, quelques traités d'ensemble ont paru ¹ ou reparu ² et l'on doit signaler les essais de M. Imboden sur les systèmes politiques ³. Quant aux organes du pouvoir, le Parlement ⁴ et le pouvoir judiciaire ont soulevé moins d'intérêt que le Conseil fédéral qui a fait l'objet de plusieurs monographies historiques ⁵. Toutefois, la grande partie des études recensées a été consacrée aux fonctions économiques et sociales du gouvernement, travaux conçus dans un esprit plus descriptif qu'analytique. Cette abondance contraste avec la pauvreté des études sur la fonction publique et sur l'administration locale où la Suisse aurait pourtant quelque chose à apporter. On a assisté d'autre part à un regain d'intérêt pour les rapports entre les pouvoirs, à la suite de l'affaire des « Mirage ».

Dans le quatrième groupe: *La vie politique*, 722 titres ont été relevés, soit 25 %. L'analyse des forces politiques a rarement dépassé le stade de la description, profitant peu des schémas théoriques élaborés pour leur analyse — ainsi ceux de J. Meynaud et J. Werner ⁶. Le syndicalisme ouvrier et les milieux paysans continuent à jouir d'un traitement préférentiel — partial aussi — grâce aux publications des organisations professionnelles, alors qu'on connaît mal le rôle politique des forces économiques, des Eglises et des militaires. Sur les partis politiques, programmes et congrès ont alimenté une littérature abondante mais superficielle; en effet, les études approfondies comme celles de F. Masnata ⁷ et G. Pedrolì ⁸ demeurent trop rares. Il en va de même pour les analyses de comportement politique. Les publications statistiques sur les élections et les votations ne font pas défaut; les commentaires abondent; en revanche, il y a très peu de travaux d'ordre méthodologique ⁹.

Le cinquième groupe traitant des *relations internationales* est également bien représenté avec 739 titres (25 %). On y trouve cependant quelques déséquilibres caractéristiques entre les rubriques concernant les organisations internationales. L'ONU et les organisations spécialisées ¹⁰ ont beaucoup moins retenu l'attention que l'intégration européenne ¹¹. Sur ce dernier point, les publications du Centre de recherches européennes de Lausanne forment

¹ M. BRIDEL, *Précis de droit constitutionnel et public suisse*, Lausanne, T. II, 1959, T. I, 1965; J. F. AUBERT, *Traité de droit constitutionnel suisse*, Paris/Neuchâtel 1967, 2 vol.

² Z. GIACOMETTI, *Schweizerisches Bundesstaatsrecht*, Zürich 1965.

³ *Politische Systeme — Staatsformen*, Basel/Stuttgart 1964.

⁴ Exception faite de l'excellente étude de C. J. HUGHES, *The Parliament of Switzerland*, London 1962.

⁵ Ainsi les travaux de H. Böschstein.

⁶ *Les groupes de pression*, Paris 1960; *Die Verbände in Wirtschaft und Politik*, Zürich/Stuttgart 1959.

⁷ *Le Parti socialiste et la tradition démocratique en Suisse*, Neuchâtel/Paris 1963.

⁸ *Il socialismo nella Svizzera italiana*, Milano 1963.

⁹ J. MEYNAUD et A. LANCELOT, *Les attitudes politiques*, Paris 1964 ¹. On peut y ajouter les travaux de J. STEINER; par exemple *Die Anteilnahme der Stimmbürger am politischen Leben ihrer Gemeinde...*, Bern/Stuttgart 1961.

¹⁰ Une exception importante: M. VIRALLY, *L'ONU d'hier à demain*, Paris 1961.

¹¹ La thèse d'H. STRANNER, *Neutralité suisse et solidarité européenne* (Lausanne 1959) mérite une mention particulière.

un ensemble de valeur certaine, ainsi que les écrits d'« Européens » comme D. de Rougemont. Il est de même naturel de trouver de nombreuses études sur le Comité international de la Croix-Rouge, d'autant plus qu'il a fêté son centenaire en 1964. Pour la politique internationale, la bonne qualité des études historiques contraste avec le caractère souvent partial des analyses sur la situation actuelle même depuis qu'on est sorti de la guerre froide. En ce qui regarde le rôle des Etats dans la vie internationale, la préférence est naturellement allée à la Suisse. La richesse des études qui lui sont consacrées permet de mieux connaître l'élaboration de sa politique extérieure: des journalistes comme W. Bretscher, des hommes politiques comme M. Weber, de grands commis — MM. Bindschedler et Probst, Jolles, Weitnauer, Long et Languetin — en ont traité divers aspects contemporains, fournissant les matériaux pour une suite à la monumentale étude historique d'E. Bonjour¹.

La dernière catégorie concerne les *études nationales et régionales*; elle compte 148 titres, soit 5 % de l'ensemble. On retrouve ici les mêmes lacunes que dans la première rubrique. La politologie suisse ne s'intéresse guère aux *area studies* chères aux Américains. L'intérêt se porte d'abord sur la Suisse² et les pays voisins. Les autres continents connaissent des modes — l'Afrique³ a ainsi éclipsé l'Asie⁴ — mais on perçoit les effets de l'absence en Suisse d'instituts consacrés à la recherche sur les grandes régions du monde⁵. En ce qui regarde l'Europe, on est frappé par une certaine tendance à exalter les « valeurs européennes » sans tenir compte de la situation réelle du Vieux Continent.

Ainsi, aux inégalités de développement qu'on pourrait qualifier de régionales — elles résultent de la préférence à étudier ce qui est « proche » plutôt que ce qui est « lointain » — s'ajoute pour la science politique suisse une distanciation supplémentaire quant aux objets d'étude: par rapport à la science politique américaine, qui se trouve en pointe, il n'est pas de domaine où elle n'accuse un sérieux retard.

De nouveau un « cas particulier » dans le concert international ?

Comme on le sait, les Suisses ont fait de la particularité une vertu tout aussi maîtresse que la nécessité. En choisissant le thème de cet *Annuaire*, le comité de l'ASSP entendait confronter la science politique suisse avec quelques politologies étrangères plutôt afin de souligner crûment ses manques que d'en tirer quelque béate satisfaction. Il ne s'agit donc pas maintenant

¹ *Geschichte der schweizerischen Neutralität*, Bd. I, II, Basel 1965²; *Geschichte der schweizerischen Neutralität*, Bd. III (1930-1939), Basel/Stuttgart 1967.

² A cet égard *Le bonheur suisse* de L. BOLTANSKI (Paris 1967) offre un utile contraste à l'essai de D. DE ROUGEMONT, *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, Paris 1965.

³ Signalons l'essai de J. Ziegler, *Sociologie de la nouvelle Afrique*, Paris 1964.

⁴ G. ETIENNE, *La voie chinoise*, Paris 1962.

⁵ Il faut reconnaître le caractère embryonnaire de ce qui existe déjà: Institut africain à Genève, Institut d'études pour l'Amérique latine à Saint-Gall.

de rattacher la situation dans ce domaine aux impératifs du traditionnel « Sonderfall Schweiz ». Le lecteur qui aura pris la peine de parcourir les exposés précédents en est certainement convaincu: la science ne doit pas être arrêtée par les frontières lorsqu'il s'agit de la faire progresser. Aussi les remarques finales qui suivent ne visent-elles qu'à éclairer quelques points dont l'importance n'échappe à personne. Je les regrouperai autour de trois pôles: la renaissance de la science politique et le rôle des associations nationales; la recherche; l'enseignement.

La renaissance de la science politique d'abord. L'éclipse de la politologie au profit du droit et de la science économique est un phénomène général, qui a tenu à l'évolution même des sciences humaines. En revanche, la récupération de l'autonomie scientifique — et partant administrative — dont les Etats-Unis ont donné le signal, il y a plus d'un demi-siècle, a été beaucoup plus complète dans les pays bouleversés par la guerre que chez nous. La conviction que la science politique pouvait jouer un rôle dans la construction d'un monde nouveau, sûr pour la démocratie et la paix, a été en France, en Pologne et en Allemagne une des raisons de la faveur dont elle a bénéficié. Epargnée par les armes, la Suisse a poursuivi une évolution très lente qui présente quelque analogie avec celle de la Belgique. C'est donc plus l'exemple des émancipations étrangères qui a poussé les politologues suisses à plaider l'autonomie de leur discipline que la prise de conscience au niveau des réalités nationales.

Cette situation a largement déterminé le caractère de la nouvelle ASSP et ses modes d'activité. On l'a vu, ses fondateurs ont renoncé d'emblée à lui donner le caractère d'une société savante, voire d'une académie comme ce fut le cas dans la plupart des autres pays. Ils ont opté pour ce qui était la solution belge à l'origine mais dont ce pays lui-même s'est éloigné par la suite. La question peut donc être posée: cette orientation n'a-t-elle pas gêné l'évolution ultérieure de la science politique en Suisse? Je répondrai par la négative. En effet, les dimensions du pays, ses traditions, le caractère de ses institutions, les structures universitaires, tout conseillait de chercher à faire de l'association un lieu de rencontre entre divers milieux. La composition de l'ASSP a certainement favorisé non seulement le « dédouanement » de cette nouvelle branche du savoir mais encore, à un niveau plus élémentaire, sa vulgarisation.

L'a-t-elle aidée à se doter de moyens proportionnés à ses ambitions et surtout garantissant l'efficacité? Ici, il faut répondre par la négative. Les études des professeurs Robinson et Grosser n'abordent pas la question du financement de la recherche conduite par les associations de leurs pays respectifs. M. Philippart et le professeur Goguel sont plus explicites. Dans le premier cas, la création de l'Institut belge de science politique et surtout sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique en 1965 ont abouti à lui fournir des moyens suffisants si l'on en juge par l'essor ultérieur de ses publications. Pour la France, la « nationalisation amiable » de l'ancienne Ecole libre des sciences politiques sous la forme d'une fondation nationale

a permis l'intervention financière de l'Etat dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et des publications. L'Association suisse n'a obtenu aucun appui de ce genre et l'on peut se demander si la modestie de ses publications ne s'explique pas précisément par son caractère strictement privé.

Je n'irai pas jusqu'à préconiser la reconnaissance du caractère d'établissement d'utilité publique — procédure insolite en Suisse — mais, pour reprendre une idée que j'avais déjà exprimée il y a quelques années, il apparaît que la création d'une fondation nationale des sciences politiques comme organisation faitière de la recherche dans ce domaine devrait être étudiée. Elle permettrait une meilleure coordination des projets en cours tout en ayant l'avantage de mieux faire connaître, soit à la Société suisse des sciences humaines, soit au Fonds national suisse de la recherche scientifique, les aspirations des politologues et de leur association.

En effet, c'est la recherche qui pâtit le plus de la situation actuelle. La comparaison avec les pays étrangers donne ici un résultat nettement défavorable à la Suisse. Sans contester nullement la valeur de ce qui se réalise dans les instituts qui lui font la part la plus large — Berne, Genève, Lausanne — on est bien obligé de reconnaître que le tableau d'ensemble n'est pas conforme aux moyens d'un pays dont le revenu national est parmi les plus élevés du monde. La Suisse reste très loin derrière la Belgique — qui peut lui être comparée par la taille —, l'Allemagne fédérale et la France, sans parler des Etats-Unis. Le nombre des publications n'est toutefois pas seul en cause.

Le tableau des orientations de recherches doit également être considéré. Si l'on reprend le parallèle avec l'étranger, on constate que la science politique suisse conduit ses recherches surtout selon l'optique institutionnelle. Elle emprunte à la France ses schémas d'analyse des partis et ses méthodes de géographie électorale; elle se tourne vers l'Allemagne quand il s'agit du système gouvernemental, de l'analyse des groupes professionnels, voire du comportement électoral. Mais elle ne suit guère ces deux pays quand ils pénètrent sur le terrain des sondages d'opinion, des interférences entre politique extérieure et intérieure, des rapports entre dynamisme politique et conjoncture économique. Quant à notre déficit en théorie politique, il se retrouve à l'échelle européenne. Mais, dans la course poursuite avec les Etats-Unis, nous sommes indiscutablement en queue du peloton. L'étude du professeur Robinson le souligne crûment en se concentrant sur les secteurs de pointe. Avouons que les politologues suisses ne recourent qu'exceptionnellement aux modèles mathématiques et statistiques; ils ne sont guère entrés dans l'ancre des « futuribles ».

Reste l'enseignement. Dans ce domaine, la situation s'explique moins par la volonté de changement des hommes que par la résistance qu'ils lui opposent à travers les institutions. La Suisse ne connaît pas la centralisation universitaire de la France mais son système décentralisé ne laisse pas autant de place que les Etats-Unis à l'initiative privée. Il faut donc la comparer soit avec la Belgique qui connaît des problèmes linguistiques, soit avec l'Allemagne dont la structure fédérative a des analogies avec la nôtre. L'évolution

anarchique et concurrentielle, qu'ont connue certains pays, n'est plus possible chez nous depuis que la Confédération intervient financièrement dans le ménage de nos hautes écoles cantonales. C'est l'exemple belge qui doit surtout nous inspirer par la convergence qu'il s'applique à dégager, malgré tant de diversités, au niveau de la finalité de l'enseignement, comme l'écrit pertinemment M. Philippart. Quant à la situation de l'enseignement de la science politique en Allemagne fédérale, elle pourrait servir à convaincre les Alémaniques réticents: l'avenir de la démocratie outre-Rhin est certainement lié à l'existence de cette soixantaine de chaires de politologie, chiffre cité par M. Grosser. Puisse cette largeur de vues se révéler payante!

Depuis l'éclatement des mouvements estudiantins, le plus lourd handicap qui pèse sur le développement de la science politique dans les universités concerne les débouchés professionnels. Il faut bien reconnaître qu'il n'est plus possible de raisonner, sur ce point, comme l'année dernière ou comme il y a dix ans. L'étude sur l'Allemagne souligne l'ampleur des effectifs — 4000 étudiants de branche principale, dont 1000 pour Berlin seulement — et pose ouvertement le problème. Pour la France et la Belgique où les études de sciences politiques constituent une étape dans un long processus de sélection, la question n'a pas été soulevée. S'agissant des Etats-Unis, il est intéressant de constater que le professeur Robinson ne s'inquiète guère du sort des quelque 100 docteurs de science politique qui quittent, chaque année, les universités. Une solution aurait-elle été déjà trouvée? Le mouvement de contestation a touché plus fortement les sciences humaines que les sciences exactes: la chose est normale puisque le rendement social des premières est encore mal connu. Mais il ne semble pas que la protestation étudiante ait remis en cause le principe d'une utilisation de plus en plus large des sciences humaines dans l'enseignement universitaire. Bien au contraire. Les événements récents constituent donc une raison supplémentaire d'orienter l'enseignement universitaire — également celui de la science politique — en fonction des besoins réels de la société. L'université suisse qui a beaucoup à faire dans ce domaine sera mal avisée de chercher là un prétexte de retarder le développement nécessaire de la politologie.

En conclusion, on peut affirmer que la comparaison avec l'étranger révèle aux politologues suisses qu'ils ne font pas fausse route. Mais le chemin qu'ils ont encore à parcourir pour devenir des membres à part entière de la communauté scientifique internationale est long et hérissé d'obstacles. L'*Annuaire* de cette année aura rempli sa tâche s'il permet à la science politique suisse de trouver, dans cette confrontation avec l'étranger, l'occasion d'un « second souffle » afin de poursuivre le mouvement amorcé à la fin des années 1950.